



# Lettre de privilège

Programme de prêt alliance de distribution B2B Banque

N° de EASE : \_\_\_\_\_

## Programme de prêt alliance de distribution B2B Banque

- **Prêt Investissement 100 % :** B2B Banque financera 100 % de l'investissement.
- **Prêt Investissement 3 Pour 1 :** B2B Banque prêtera jusqu'à trois fois la somme remise en garantie, cédée ou hypothéquée.
- **Prêt Investissement 2 Pour 1 :** B2B Banque prêtera jusqu'à deux fois la somme remise en garantie, cédée ou hypothéquée.
- **Prêt Investissement 1 Pour 1 :** B2B Banque accordera un montant équivalent à la somme remise en garantie, cédée ou hypothéquée.

Nom de l'emprunteur : \_\_\_\_\_

Nom du coemprunteur : \_\_\_\_\_

Montant du prêt demandé : \_\_\_\_\_

**Taux du programme de prêt alliance de distribution B2B Banque :**       Taux pré<sup>f</sup>\* + \_\_\_\_\_ %       Taux pré<sup>f</sup>\* - \_\_\_\_\_ %      Tel qu'indiqué dans la demande de prêt investissement.

**Taux du programme de prêt standard B2B Banque :**       Taux pré<sup>f</sup>\* + \_\_\_\_\_ %       Taux pré<sup>f</sup>\* - \_\_\_\_\_ %      Selon la grille standard de B2B Banque applicable à des prêts de nature et de montant similaires.

À titre de participant au programme de prêts investissement de B2B Banque offert par l'intermédiaire de mon/notre conseiller financier pour l'achat de fonds admissibles à une alliance de distribution, ce crédit m'est/nous est accordé à un taux inférieur au taux du programme de prêts standard B2B Banque offert pour un type de prêt similaire, pour le montant indiqué ci-dessus. Cependant ce taux est accordé sous réserve du respect des conditions du programme de prêts investissement et du maintien des parts du fonds admissibles de l'alliance de distribution de B2B Banque détenues dans mon/notre compte affecté en garantie comme seule sûreté du prêt.

Si i) je ne respecte/nous ne respectons pas une des conditions du prêt ou ii) que je remets/nous remettons des fonds en garantie autres que des fonds admissibles à une alliance de distribution, le taux d'intérêt offert dans le cadre du programme de prêt alliance de distribution B2B Banque sera annulé. Le taux en vigueur sera alors le taux du programme de prêt standard B2B Banque, lequel est indiqué ci-dessus.

J'ai/Nous avons pris connaissance de cette lettre de privilège et j'accepte/nous acceptons toutes les modalités.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'emprunteur

\_\_\_\_\_  
Date (jj/mm/aaaa)

\_\_\_\_\_  
Signature du coemprunteur

\_\_\_\_\_  
Date (jj/mm/aaaa)

\_\_\_\_\_  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Date (jj/mm/aaaa)

\* Le Taux préférentiel est le taux d'intérêt annuel que retient et affiche de temps à autre B2B Banque à titre de taux de référence en vigueur (le « Taux préférentiel »).